

Le petit journal de la Vallée



Bulletin d'information municipal

Site : [Http://www.la-valla-en-gier.fr](http://www.la-valla-en-gier.fr)

N° 58
DECEMBRE 2015

LE MOT DU MAIRE

A l'heure où je rédige le mot du Maire, de graves attentats ont été perpétrés à Paris par des terroristes sans pitié et déterminés. Le moment est grave, « La France est en guerre », ce sont les mots du Président de la République.

Le Congrès des Maires de France et le salon des collectivités territoriales ont été annulés à la demande du gouvernement. La sécurité ne pouvant être suffisamment assurée. Par contre, l'association des Maires de France, présidée par François BAROIN a souhaité organiser un rassemblement des Maires de France au Palais des Congrès, Porte Maillot.

Ce rassemblement a eu lieu le 18 Novembre 2015. Nous étions environ 2000 Maires et Présidents d'EPCI ceints de nos écharpes tricolores. J'ai souhaité y participer, malgré les événements douloureux, pour montrer que nous n'avons pas peur, pour montrer que nous devons être solidaires. Solidaire avec le gouvernement quelle que soit sa couleur politique, quelle que soient nos convictions politiques.

Ce rassemblement a été un moment solennel en présence du Président de la République, François HOLLANDE, du Premier Ministre, Manuel VALLS, de quelques membres du gouvernement, du Président du Sénat, Gérard LARCHER et de la Maire de Paris, Anne HIDALGO. Les Maires présents ont solennellement apporté leur soutien, sans faille, au gouvernement par la bouche du Président de l'Association, François BAROIN. Nous avons voulu affirmer notre unité nationale face à de tels événements. L'heure est au rassemblement et non à la discorde. J'espère que les partis politiques respecteront eux aussi cette unité nationale, mais j'en doute ... !

Je souhaite que même à notre dimension de petite commune, nous restions unis face à l'atrocité, à la barbarie. Je souhaite comme beaucoup d'entre nous, que l'on ne fasse pas d'amalgame entre ces fanatiques de l'islam radicalisés et les populations étrangères aux religions diverses. Nous pourrions en être tenté mais cela nous conduirait de facto à la haine, la méprise de l'autre à une généralisation préjudiciable au vivre ensemble. Sachons faire la part des choses. Réagissons intelligemment et dans l'unité.

Le 20 Novembre dernier, le Préfet, Fabien SUDRY a réuni les Maires de la Loire. Il nous a été demandé d'afficher le logo Vigipirate à l'entrée des bâtiments publics, et au personnel de l'éducation Nationale de filtrer les accès des écoles.

Ne sombrons pas dans la morosité, soyons forts, unis et vigilants.

A toutes et à tous, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année dans la joie, la bonne humeur, avec une pensée plus particulière à celles et ceux qui les vivront dans la solitude.

Votre Maire

Jean Claude FLACHAT

MICRO CRECHE LA VALLA EN GIER

BEBE ET COMPAGNIE - LA CLÉ DE CHAMPS

Micro crèche la Clé des Champs pour bambins de 2 mois et demi à 3 ans, toute la semaine, et de 4 ans à 6 ans les mercredis et les vacances scolaires.

Micro crèche Bébé et Compagnie- La Clé des Champs
2 bis rue du Frère François 42131 La Valla en Gier
Structure Eco citoyenne et Eco Responsable

Pour toute demande d'inscription,
Nous contacter au 09/80/44/67/36 ou au 09/54/64/22/19 ou
09/82/32/07/98 ou à l'adresse bebecompagnie@laposte.net

Repas BIO quotidiens

Places réservées aux entreprises

Structure réalisée avec le soutien de la commune de la Valla en Gier, de la Caf de St Etienne

Usage de Couches lavables

Horaires flexibles de 7h30 à 18h30

bebecompagnie@laposte.net

Structure Eco citoyenne et Eco Responsable

Pour toute demande d'inscription pour Septembre 2016, vous pouvez d'ores et déjà nous contacter au **09.80.44.67.36** de 7h à 18h30

Et aussi au **09.54.64.22.19** à St Chamond ou au **09.82.32.07.98** à Châteauneuf

bebecompagnie@laposte.net

Coordinatrice Bébé et Compagnie
Nathalie Fosse

- TÉLÉTHON - 2015

Rendez-vous les **4 et 5 Décembre 2015**, à la salle polyvalente, pour le TÉLÉTHON de LA VALLA EN GIER.

Au programme : activité sportive, animations musicales, activités et démonstrations artistiques, plaisirs gourmands....et surtout convivialité.

Tout d'abord, le tennis de table organisera un tournoi le **Vendredi 4 Décembre 2015**, salle polyvalente, à compter de 19h00. Débutants et confirmés pourront partager en toute sympathie ce moment sportif....Les non sportifs pourront venir les encourager.... Une buvette sera à disposition des sportifs et spectateurs.

Le **Samedi 5 Décembre**: Les bénévoles vous proposeront de jouer à la tombola, au loto, aux cartes....De nombreux lots sont à gagner. Les enfants pourront remettre leur commande de cadeaux au PÈRE NOËL...qui nous fera le plaisir de sa visite vers 16H00 en fonction des conditions météo pour son traineau et ses rennes....

Les artistes en herbe de 0 à 99 ans, pourront participer à la décoration de trois tableaux qui seront exposés ultérieurement...

La chorale Couramiaude « Chœur en Fête » viendra présentée de la variété. Cette chorale originale vous donnera envie de fredonner des airs connus et peut-être même de danser.... Venez la découvrir à partir de 18H00.....

Un vin chaud sera servi à midi pour vous mettre en appétit avant la soupe aux choux. Les bénévoles vous invitent également à partager, le soir, un plateau repas (sauce lentilles, fromage et dessert pour 10€/pers).

La soirée se clôturera par un karaoké et un bal. Le TÉLÉTHON est l'affaire de tous. Toutes personnes souhaitant rejoindre les bénévoles, seront les bienvenues pour proposer leur aide ou une animation....

PS : pour tous renseignements complémentaires vous pouvez joindre Véronique FOUCAUT au 04.77.20.02.03

COMITE DES FÊTES

REMERCIEMENTS AUX BÉNÉVOLES PARTICIPANT A LA FÊTE DE LA CHÈVRE

Ce vendredi 27 novembre 2015

Comme chaque année le Comité des fêtes invite les bénévoles ayant participé à l'organisation de la 13^{ème} édition de la «Fête de la Chèvre». Cette année 85 personnes ont été conviées. Un bilan équilibré leur a été présenté.

Ces remerciements chaleureux ont été adressés, à ceux qui ont participé de loin (parking, transport...), à tous les bénévoles qui aident avant et après la fête et à tous ceux qui depuis la 1^{ère} Edition nous accompagnent dans cette aventure, sans oublier les employés municipaux qui héritent d'un travail important avant comme après la fête. Un petit clin d'œil à Jean-Mimi, Stéphane ... qui ont contribué à l'organisation et à la réussite de la fête de la chèvre, et sur qui nous comptons pour l'année prochaine, pour la 14^{ème} édition encore plus réussie grâce à tous les bénévoles.

Il faut aussi rappeler l'intérêt qu'ont manifesté nos élus à notre fête de la chèvre qui, année après année prend une place prépondérante dans les manifestations régionales. Pour preuve nous avons eu le plaisir d'accueillir Monsieur le Préfet de la Loire, Fabien SUDRY. A noter que c'est la première fois que le préfet de notre département rend visite à notre fête. Notre député François ROCHEBLOINE était également présent comme à son habitude, accompagné de notre nouvelle conseillère départementale du canton du Pilat Valérie PEYSSELON, des élus et Maires des communes voisines, de Michèle PEREZ Présidente du Parc Régional du Pilat, de Maurice VIAL Président de La Chambre d'Agriculture de la Loire et des Présidents des syndicats caprin.

Sans oublier Claude BOUCHER, Président de L'AOP Condrieu, qui lui aussi nous est toujours fidèle.



Une soirée entre amis

Tout cela nous encourage à poursuivre notre engagement auprès des éleveurs qui mettent notre commune en valeur.

CHORALE L'ANDEOLAISE



Le 4 et 5 décembre 2015 à 20h30 en l'église de Roche la Molière concert de la Sainte-Cécile Sainte Barbe.

En première partie chants communs avec les choristes du Centre Musical Municipal de Roche la Molière.

En deuxième partie concert par l'orchestre philharmonique.

Direction : Hervé Freyconon



MOMENT MUSICAL
Mercredi 16 décembre 2015 à 20h00
Salle Polyvalente de La Valla en Gier
Entrée libre
Chorale Andéolaise de La Valla en Gier
et
Chœur du CMM de Roche la Molière
LA VALLA-EN-GIER

Mercredi 16 décembre 2015 à 20h
salle polyvalente.

Chants variés interprétés par les choristes de l'Andéolaise et du Centre musical Municipal de Roche la Molière.

Direction : Marie Berginiat et Hervé Freyconon

Entrée libre pour tous ces spectacles.

Pour tout renseignement complémentaire contacter l'un des membres du bureau :

Marie-Annick Flachet ☎ 0477200929

Lucie Oriol ☎ 0477200306

Jean-Paul Tardy ☎ 0477200175

A F R

Association familles Rurales

afrlavallaengier@orange.fr

<http://www.famillesrurales.org/la-valla-engier>

Venez visiter le site de l'association afin de nous connaître et de récupérer les documents nécessaires pour les inscriptions des enfants.

ECOLE NOTRE DAME DES VICTOIRES

Une période riche en événements à l'école Notre-Dame des Victoires

Ces dernières semaines, les classes de l'école ont vécu de nombreux temps forts en lien avec l'actualité comme la journée contre le Harcèlement, la journée des Droits des enfants mais aussi, l'hommage le lundi 16 novembre aux victimes des attentats de Paris.

Nous nous sommes rassemblés à midi sur la cour pour allumer des bougies tandis que les élèves de CM1-CM2 lisaient des textes qu'ils avaient préparés dans la matinée avant de faire la minute de silence.

Début décembre, nous recevons la visite de bénévoles de l'AFM Téléthon qui expliqueront ce qu'est le Téléthon et l'importance des actions qui auront lieu sur le village ce week-end-là.

L'équipe éducative et l'équipe de l'Ogec remercient chaleureusement les familles pour leur présence et leur participation aux diverses actions menées sur l'école comme le videgrenier du 18 octobre, les ventes de chocolats, de bougies, des calendriers Champagnat ainsi que l'opération vente de sacs et porte-clés.

Cette dernière a pour objectif d'aider au

financement des sorties scolaires des classes dont le voyage à Autrans des CP, CE et CM en mars prochain.

A noter, début janvier, la vente des brioches de l'Epiphanie.

Du côté pédagogique, la classe de CM1-CM2 s'est rendue mardi 24 novembre au collège Sainte-Marie à Saint-Chamond pour visiter une exposition sur la 1^{ère} Guerre mondiale et participer à un atelier informatique avec Brigitte Petitjean, professeur de technologie. Les élèves sont revenus enchantés de leur matinée!



Céline Bissardon
Chef Etablissement

AFN

Le Dimanche 07 Février 2015 à 14h30, Salle Polyvalente, les Anciens Combattants d'AFN organisent un concours de Coinche et de belote, de nombreux lots sont à gagner.

Tous les joueurs seront primés.

Pour nous permettre d'exister et de faire notre Devoir de mémoire pour les Anciens Soldats « Morts pour la France ».

Venez nombreux, d'avance Merci.

Le Président des Anciens Combattants de La Valla en Gier.

Jeannot EPALLE

INFORMATIONS SPORTIVES

TENNIS DE TABLE



CHAMPIONNAT PAR EQUIPES

La première équipe Vallaude a terminé la première phase du championnat par équipe de Départementale 2.

Les résultats sont les suivants :

- ∞ ASVG 25 - ASPTT SAINT-ETIENNE 29
- ∞ AL FRAISSES TT 28 - ASVG 26
- ∞ ASVG 31 - CTT LE PUY EN VELAY 23
- ∞ GEO SAINT-ETIENNE 23 - ASVG 31
- ∞ ASVG 20 - TT VEAUCHE 34
- ∞ TT VILLARS 27 - ASVG 22

L'équipe termine donc à la 5^{ème} place synonyme de maintien en Départementale 2.

Une deuxième équipe va s'engager en Départementale 4 pour la deuxième phase de la saison. Il est toujours possible de s'inscrire et de participer à la deuxième partie du championnat en Départementale 4. Les rencontres ont lieu les dimanches matin à la salle polyvalente pour les rencontres jouées à domicile.

BONNE CHANCE A L'EQUIPE 2 !!!

TELETHON 2015 :

Le club organise le traditionnel :
TOURNOI DU TELETHON

Vendredi 04 décembre à partir de 19h00
Salle Polyvalente

Buvette

Ouvert à tous et toutes, licenciés ou non de tous âges.

Possibilité de jouer sans faire le tournoi
VENEZ NOMBREUX ...

INFORMATIONS MUNICIPALES

ENQUETE PUBLIQUE - REVISION DU PLU

Par décision n°E15000244/69 en date du 23 Octobre 2015, le Président du Tribunal Administratif de Lyon a désigné Monsieur Pierre-Bernard TEYSSIER en qualité de Commissaire enquêteur titulaire, et Monsieur André SAUVIGNET, en qualité de Commissaire enquêteur suppléant.

L'ouverture de l'enquête publique a été prescrite par l'arrêté du Maire n°50/2015 en date du 06 Novembre 2015.

Elle se déroulera :

Du lundi 14 Décembre 2015 au Vendredi 15 Janvier 2016 inclus

En Mairie, 5 rue de l'Andéolaise
aux horaires habituels d'ouverture,
soit les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin de 8h30 à 12h00,
les mercredis de 8h00 à 12h00 sauf le 1er mercredi du mois,
les jeudis après-midi de 14h00 à 18h30,
et les vendredis après-midi de 14h00 à 17h30.

Durant cette période, toute personne pourra consulter le dossier d'enquête du PLU comprenant les avis des personnes associées et des services de l'état compétents notamment en matière d'environnement en Mairie.

Les requêtes et observations pourront être consignées :

Sur le registre d'enquête mis à disposition du public en mairie

Par courrier à : Mairie de La Valla en Gier
Monsieur le Commissaire
enquêteur Révision PLU
5 rue de l'Andéolaise
42131 La Valla en Gier

Le Commissaire enquêteur sera à disposition du public le :

- ∞ Mardi 15 Décembre 2015 : 8h30 - 12h00
- ∞ Lundi 21 Décembre 2015 : 8h30 - 12h00
- ∞ Jeudi 07 Janvier 2016 : 8h30 - 12h00 et 14h00 - 18h00
- ∞ Vendredi 15 Janvier 2016 : 14h00 - 17h30.

A l'issue de l'enquête publique et dans un délai réglementaire d'un mois, le Commissaire enquêteur remettra à la commune son rapport et ses conclusions qui permettront d'apporter les modifications jugées pertinentes et nécessaires au document et d'approuver définitivement le projet de révision du PLU.

Le rapport et les conclusions seront ainsi disponibles et consultables en Mairie.

NOUVEAU SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Le site internet a fait peau neuve depuis
Septembre 2015.

Pour le découvrir :

<http://www.la-valla-en-gier.fr/>

Nous remercions Monsieur COUTRET
(Lotissement Les Terrasses de Leytra) pour les
magnifiques photos qu'il nous a fournies
permettant d'illustrer au mieux notre commune.

A LOUER - APPARTEMENT COMMUNAL

T2 - 58 m²

Loyer mensuel : 450 € de loyer + 50 € de
charges (chauffage + ordures ménagères)

A compter du 1^{er} décembre un appartement de
l'ancienne école publique sera libre. Pour toute
demande d'information s'adresser en mairie.

UN PEU DE CIVISME ... SVP



Vos chiens sont vos amis, mais aussi les nôtres.
C'est pour cela que la municipalité a créé une
canisette à proximité du nouveau parking sous le
village. Cet espace est nettoyé
hebdomadairement par les services techniques.
Néanmoins, il est constaté par des voisins que
certains propriétaires canins ne respectent pas
les règles du « vivre ensemble » et le respect
des autres. C'est dommage car cela fait partie
de ce l'on appelait jadis « l'éducation ».

BIBLIOTHEQUE



Pays du Gier

La bibliothèque de La Valla en Gier rejoint le
réseau « Itinérances » le **14 décembre**
prochain.

« Itinérances » c'est :

∞ Un catalogue commun étoffé

Le catalogue en ligne est désormais collectif à
16 médiathèques et regroupe 175 000
documents, empruntables par tous les usagers
du Réseau.

∞ Inscriptions et réinscriptions : dans la
commune de résidence, au tarif Réseau

Les habitants des communes dont les
médiathèques intègrent le Réseau s'inscriront
et se réinscriront dès lors nécessairement dans
leur médiathèque communale, aux tarifs du
Réseau en vigueur : gratuité pour les enfants et
les étudiants jusqu'à 18 ans ; 10 € pour les
adultes. Payable uniquement par chèque.

∞ La navette desservira ces communes à
partir de mars 2016

Les documents des communes de Pavezin,
Sainte-Croix-en-Jarez, Saint-Paul-en-Jarez,
Saint-Romain-en-Jarez, La Terrasse-sur-
Dorlay, La Valla-en-Gier et Valfleury circuleront
via la navette à partir du mois de mars 2016.

Jusqu'à mars 2016, les habitants des communes
qui intègrent le Réseau en décembre peuvent
bénéficier du service de navette déjà existant
dans les communes de Cellieu, Farnay, Genilac,
La Grand'Croix, L'Horme, Rive de Gier, Saint-
Joseph, Saint-Martin-la-Plaine et Tartaras :

- Ils peuvent rendre un document
emprunté dans l'une des 9 communes
précitées dans l'une de celles-ci, au choix
- Ils peuvent réserver un document dans le
fonds de l'une des 9 médiathèques
précitées et le faire acheminer via la
navette dans l'une de celles-ci, au choix.

La bibliothèque est située 2^{bis} Rue du Frère
François.

Permanence bibliothèque:

Mardi : 15h30 à 17h30

Mercredi : de 17h à 17h30

Vendredi : 19h à 20h

Pas de permanence pendant les vacances
scolaires.

Vous pouvez nous joindre

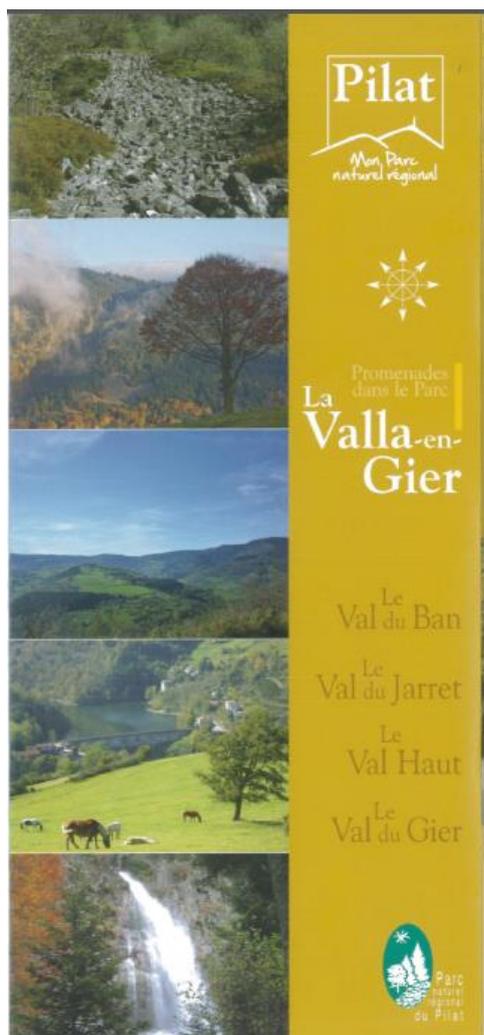
04.77.94.47.38 ou 04.77.36.08.58

✉ bibliothequelavallaengier@orange.fr

Permanence les samedis de 10h00 à 11h00 :
09 Janvier - 06 Février - 05 Mars

ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

Parution du dépliant sur les chemins de randonnées



Elle recense quatre itinéraires de randonnées pédestres avec un descriptif de chacun des quatre parcours ainsi qu'un plan et une brève présentation de la commune. Pour rappel, il s'agit de quatre chemins qui partent tous du village et y reviennent sous forme de boucles communales.

Le dépliant est proposé à la vente à la mairie de La Valla en Gier et dans les offices de tourisme du secteur dont le Parc Naturel Régional du Pilat à Pélussin au prix de 2€.

Ce document vise à faire connaître davantage notre commune dans le cadre de la promotion de notre territoire. Bonnes et belles randonnées sur nos chemins communaux aux habitants de La Valla et aux marcheurs venant découvrir nos beaux paysages.

PARC DU PILAT



Appel à projets 2016

Vous êtes une association, un collectif d'habitants ...
Vous souhaitez mobiliser autour de vous pour vivre autrement dans le Pilat ...
Innovons ! Soyons imaginatifs !

L'esprit de cet appel à projets

Quelle que soit leur nature, ces projets préparent la vie de demain qui devra être plus sobre et plus solidaire.

En effet, l'avenir nous porte vers de nouvelles façons d'habiter, de consommer, de se déplacer, de se nourrir, de se divertir, de vivre ensemble...

La conduite de votre projet représentera un premier pas vers un changement de comportement partagé avec les pilatois pour favoriser le bien vivre ensemble.

Renseignements:

par mail à cmabilon@parc-naturel-pilat.fr

par **courrier** à :

Parc naturel régional du Pilat
À l'attention de Carole Mabilon
Moulin de Virieu
2 rue Benay
42 410 PELUSSIN

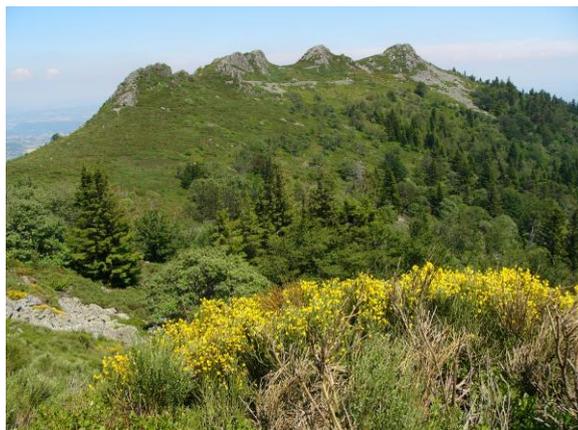
contact téléphonique à Carole Mabilon au
04 74 87 52 01

Ensemble changeons d'ère

Télécharger et compléter le dossier de candidature sur www.parc-naturel-pilat.fr
Les dossiers de candidatures doivent être adressés par mail à cmabilon@parc-naturel-pilat.fr

En précisant l'objet : « AAP Ensemble changeons d'ère ».

Les Crêts du Pilat reconnus patrimoine paysager national



Par décret du 21 août 2015, le Ministère de l'Écologie du développement durable et de l'énergie, vient de classer parmi les monuments naturels et les sites, le site des Crêts du Pilat dont le périmètre s'étend sur les communes de Colombier, Doizieux, Graix, La Valla-en-Gier, Pélussin, Roisey et Véranne.

Le Parc du Pilat se félicite de ce classement dont le projet était inscrit dès la première charte du Parc en 1974. Après 40 ans de travail et d'effort, les Crêts du Pilat rejoignent le cercle fermé de sites comme le Massif du Mezenc, les Gorges de la Loire, les Volcans d'Auvergne ou encore, la Dune du même nom.

Le classement a pu se faire sur un périmètre ajusté porté par un large consensus. Tous les acteurs du territoire concerné, à commencer par les communes et les acteurs économiques comme les forestiers et les agriculteurs ont été associés aux nombreuses concertations conduites par l'État, porteur de la démarche.

Aujourd'hui le classement du site des Crêts apporte une protection et une renommée aux sommets du Pilat. Les activités telles que les loisirs, la chasse, la circulation des personnes et des véhicules, ne sont pas plus réglementées dès lors qu'elles ne créent pas d'impact nouveau sur le paysage.

La reconnaissance de la qualité du site permettra la mise en œuvre d'actions pour

accompagner l'ensemble des acteurs qui contribuent déjà à la qualité des paysages.

Ce site est désormais reconnu non seulement comme le trésor du Pilat, mais aussi comme un trésor national à transmettre aux générations futures.

Votre délégué au Parc du Pilat



Votre commune est représentée au sein du Syndicat mixte du Parc du Pilat par un élu du conseil municipal.

Le Parc du Pilat est un syndicat mixte piloté par des représentants des communes, des intercommunalité, des Départements de la Loire et du Rhône et de la Région Rhône-Alpes.

Les élus siègent au comité syndical, à certaines commissions et groupes de travail où sont discutés les projets.

Pour plus de précisions concernant le Parc du Pilat, vous pouvez donc aussi vous adresser à votre délégué.

A La Valla en Gier, il s'agit de Sébastien THOLOT.

VIE PRATIQUE

TARIF SALLE POLYVALENTE ET SALLE RENEE PEILLON

La réservation de la salle devient ferme et irrévocable (sauf cas de force majeure) après le paiement d'un acompte égal à 50 % du tarif de location.

Les tarifs changent au 1^{er} Janvier 2016, ils seront les suivants :

	SP	SRP	SP + SRP
Caution	230 €	230 €	230 €
Location aux particuliers	280 €	120 €	330 €
Apéritif	80 €	40 €	NON
Ménage par employée communale	110 €	70 €	150 €
Location du samedi soir au lundi matin (<i>si pas de tennis de table ou autre manifestation le dimanche matin</i>)	400€	NON	NON
Location aux associations	190 €	120 €	230 €
Ménage par employée communale	110 €	70 €	150 €

TOUS A LA TNT HAUTE DEFINITION

Le 5 avril 2016, la TNT passe à la Haute Définition. Etes-vous prêts ?

Dans la nuit du 4 au 5 avril 2016, la norme de diffusion de la Télévision Numérique Terrestre (TNT) va évoluer sur l'ensemble du territoire métropolitain. Elle permettra de diffuser des programmes en HD sur l'ensemble des 25 chaînes nationales gratuites de la TNT, avec une meilleure qualité de son et d'image.

Cette évolution va également permettre de libérer des fréquences pour le déploiement du très haut débit mobile (services 4G de la téléphonie mobile) dans les territoires.

Les téléspectateurs concernés par ce changement sont ceux qui reçoivent la télévision par une antenne râteau. Ils doivent alors s'assurer que leur téléviseur est compatible HD.

Il n'est toutefois pas nécessaire de changer de téléviseur : l'achat d'un adaptateur compatible TNT HD suffit (à partir de 25 euros dans le commerce). Une charte a été signée avec de nombreux revendeurs de matériels : n'hésitez pas à leur demander conseil ! La liste de ces revendeurs agréés est disponible sur le site recevoirlatnt.fr.



Des aides sont disponibles pour accompagner le téléspectateur

Deux types d'aides sont prévus :

- L'aide à l'équipement TNT HD : il s'agit d'une aide financière de 25 euros disponible dès maintenant, pour les téléspectateurs dégrévés de la contribution à l'audiovisuel public (ex-redevance) et recevant la télévision uniquement par l'antenne râteau ;
- L'assistance de proximité : C'est une intervention gratuite à domicile opérée par des agents de La Poste, pour la mise en service de l'équipement TNT HD. Elle est réservée aux foyers recevant exclusivement la télé par l'antenne râteau, et dont tous les membres ont plus de 70 ans ou ont un handicap supérieur à 80 %. Cette aide est disponible à partir de début 2016 en appelant le 0970 818 818 (prix d'un appel local).

Retrouvez toutes les informations sur le passage à la TNT HD sur le site www.recevoirlatnt.fr, ou en appelant le **0970 818 818** (du lundi au vendredi de 8h à 19h - prix d'un appel local).

DÉCHÈTERIES

Horaires d'ouverture de la déchèterie Période d'été 1^{er} avril au 31 octobre

Lundi: Fermé le matin : 14h à 19h

Mardi au vendredi: 10h à 12h-14h à 19h

Samedi : 9h30 à 12h - 14h à 19h

Dimanche : 9h30 à 12h Fermé Ap-midi.

Période d'hiver du 1^{er} Nov Au 31 mars

Horaires identiques, fermeture à 18h.

Déchèteries fermées les jours fériés.

RECENSEMENT

Les jeunes gens et jeunes filles doivent se faire inscrire entre la date anniversaire de leurs 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche

HORAIRE D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Lundi et Mardi : 8h30 à 12h

Mercredi : 8h00 à 12h

Sauf le premier mercredi du mois

Jeudi : 8h30 à 12h et de 14h à 18h30.

Vendredi : 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

☎ 04.77.36.08.58

✉ communelavallaengier@orange.fr



Fermeture de la mairie pour la période des fêtes de Noël:

Le Jeudi 24 Décembre fermeture à 16h00.

Fermeture de la mairie du Lundi 28 au Mercredi
30 Décembre.

Ouverture le 31 Décembre de 8h30 à 12h00.

NOS COMMERCES DE PROXIMITE



EPICERIE PRIMEUR

Possibilité de livraison à domicile.

Sylvie

☎ 06.67.66.90.12.



BUREAU DE POSTE et CAFE DE LA POSTE

Les Matins de 7h30 à 13h30.

Gilles VAUDOIRE

☎ 04.77.20.02.30



COIFFURE : Le Salon de Virginie

☎ 04.77.20.01.15.



ATELIER POTERIE :

La Gerbe

Françoise SAVARINO

☎ 04.77.20.00.03.



AUBERGE DE LA JASSERIE

Commune de la Valla en Gier

Alain & Jean-Marc MASSON

42660 LE BESSAT

☎ 04.77.20.40.16



BOULANGERIE L'épi Vallaud

Adeline et Nicolas RIFELDE

Téléphone portable en attendant ligne fixe
définitive

☎ 06.28.59.69.26



AUBERGE DE LA BARBANCHE

Madame et Monsieur Christian BRUN

Le Plateau de la Barbanche

La Valla-en-Gier

42100 SAINT-ETIENNE

Fermé le mardi

☎ 04.77.20.40.43

aubergebarbanche@orange.fr



BAR/RESTAURANT "LE PETIT BOURGET"

Téléphone Fixe: 09 84 23 63 45

Téléphone Portable: 06 33 01 62 74

Site Internet: www.lepetitbourget.com

*Les commerçants ou artisans de notre commune
désirant être inscrit sur la liste de proximité
sont invité à nous transmettre leurs
coordonnées en mairie.*

ETAT-CIVIL

NAISSANCES

ACOSTA Kaïs, Rossillol, né le 02
Septembre 2015 à Saint-Priest-en-Jarez

PAILLOT Lylio Moreno Philippe, Rossillol,
né le 21 Septembre 2015 à Saint-Etienne

FOURNEYRON Robin, 13 bis Rue Etienne
Rully, né le 24 Septembre 2015 à Saint-
Chamond

ROBERT Félix Jean, Le Moulin du Bost, né
le 07 Octobre 2015 à Saint-Chamond

MOLINA Nolan Alexis, Le Gât, né le 22
Octobre 2015 à Saint-Chamond

MARIAGES

**EZINGEARD Eric Gérard Luc et PRÉNAT
Karen Jeannine**, le 05 Septembre 2015

DECES

DESTOMBES Louis Emile Paul Joseph,
décédé le 30 Septembre 2015

**JOURJON Jeanne Marie Claudia veuve
CALLET**, décédée le 08 Novembre 2015

TRANSCRIPTIONS DE DECES

MEILLAND Jean-Claude, décédé le 19
Septembre 2015 à Saint-Etienne

CACCIARI Claude Georges, décédé le 20
Septembre 2015 à Saint-Chamond

INHUMATIONS

MAJOLA Laurent Antoine, décédé le 01
Septembre 2015 à Saint-Etienne

BASTY Irène épouse FOURNEYRON,
décédée le 16 Septembre 2015 à Saint-
Chamond

RULLY Jeanne Irène épouse CHOLVY,
décédée le 12 Novembre 2015 à L'Horme

Pour des raisons d'économie substantielles, Le petit
journal est imprimé en noir et blanc. Vous pouvez le
retrouver en couleur sur le site.

Disponible sur Site : [Http://www.la-valla-en-gier.fr](http://www.la-valla-en-gier.fr)

Dépôt légal : Décembre 2015- Imprimé en France -
Imprimeur : Mairie de La Valla-en-Gier 42131 - Directeur
publication et Rédacteur en chef : Michel LEGRAND